

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE SECTORIEL OLEICOLE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER,

- **Vu** le règlement (UE) 2021-2115 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 ;
- **Vu** le règlement (UE) n° 1308-2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 ;
- **Vu** le règlement délégué (UE) 2022-126 de la Commission du 7 décembre 2021 ;
- **Vu** les règlements délégués (UE) n° 611-2014 du 11 mars 2014 et 2017-1962 du 9 août 2017 de la Commission ;
- **Vu** les règlements d'exécution (UE) n° 615-2014 du 6 juin 2014 et 2017-1963 du 9 août 2017 de la Commission ;
- **Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment le livre VI, titre II (partie réglementaire), et notamment les articles D 621-1 à D 621-27 et D 621-22;
- **Vu** le décret n° 2015-561 du 20 mai 2015 relatif au soutien au secteur de l'huile d'olive et des olives de table, notamment son article 2 ;
- **Vu** la Décision du Directeur général de FranceAgriMer du 18 octobre 2019 portant création d'un Comité sectoriel Oléicole, modifiée par la décision du Directeur général de FranceAgriMer du 3 juin 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Composition

Sont nommés membres du « Comité sectoriel oléicole », pour :

L'INAO	Gilles GRANIER
L'Association des Régions de France (ARF)	Stéphanie PEUGNIER Francis CABAUD
La Chambre d'Agriculture de France (APCA)	Non attribué
La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)	Jean-Bernard GIEULES
Les Jeunes Agriculteurs (JA)	Non attribué
La Coordination Rurale	Non attribué

La Confédération Paysanne	Non attribué
La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)	Non attribué
La Confédération Française des Producteurs d'Olives (CFPO)	Laurent BELORGEY
La Coopération Agricole (LCA)	Serge ROUX
La Fédération des Coopératives Oléicoles de France (FCOF)	Anne LAURENT
La Fédération des Olives de France (FOF)	Jean-Yves LESSATINI
L'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (France OLIVE)	Yves GUILLAUMIN
Terres Univia	Olivier NASLES
Le Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse (SIDOC)	Thierry CERVONI
L'Institut des Corps Gras (ITERG)	Lionel LAGARDÈRE
Le Centre Technique de l'Olivier (CTO)	Olivier ROUX
Le Syndicat National des Mouliniers (SNM)	Jean-Benoît HUGUES
La Fédération de l'Industrie & du Commerce des huiles d'olives de France (FEDICO) adhérente de la FNG	Isabelle CHASSEDIEU
La Fédération de l'Industrie Condimentaire de France (FICF - FEDALIM)	Hubert BOCQUELET
L'Institut du Monde de l'Olivier (IMO)	Christian TEULADE

Article 2:

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication au Bulletin officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Montreuil, le 7 juillet 2022

**La Directrice générale de l'établissement national
des produits de l'agriculture et de la mer,**

Christine AVELIN